

## **Le développement de l'économie agricole oasienne : entre la réhabilitation des anciennes oasis et l'aménagement des nouvelles palmeraies**

BOUAMMAR Boualem\*  
BEKHTI Brahim\*\*

**Abstract :** Le développement de l'agriculture dans les régions sahariennes s'inscrit autour de deux axes complémentaires :

Le premier est celui de la préservation des anciennes palmeraies qui constituent un patrimoine important et qui joue un rôle primordial dans l'équilibre écologique et social du milieu oasien. Ces anciennes oasis se caractérisent par une fragilité et des contraintes complexes ce qui rend assez difficile l'intervention sur ce milieu. On constate une dégradation continue de ces écosystèmes et une portée limitée des interventions des pouvoirs publics.

Le deuxième axe repose sur l'extension du patrimoine foncier agricole par la mise en valeur des nouvelles terres. La politique de mise en valeur agricole, qui a mobilisé des moyens financiers et humains importants, présente de nombreuses insuffisances dont les plus importantes tournent autour du mauvais choix du profil des candidats, les modèles d'exploitations inadaptés et le manque d'efficacité du dispositif institutionnel chargé de la mise en œuvre de cette politique.

**Mots clés :** Agriculture saharienne, Développement agricole, Mise en valeur agricole, Réhabilitation, Oasis.

**Introduction :** Le développement agricole connu par les régions sahariennes ces deux dernières décennies est remarquable : la superficie agricole est passée de 102 196 hectares en 1984 à 188 608 hectares en 2002 et le patrimoine phoenicicole est passé de 8 024 430 de palmiers en 1988 à 12 035 650 en 2001 (CHAOUCH S., 2004) et certaines sources avancent actuellement un chiffre de plus de 15 millions de palmiers dattiers. Mais, l'ancien système agricole est l'objet d'une dégradation et d'une marginalisation par rapport aux mutations profondes que connaissent les sociétés oasiennes d'une manière générale, alors que le nouveau système agricole est sujet à un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics.

Notre réflexion porte sur les véritables raisons de la dégradation des palmeraies du Sud algérien, principalement celles qui se trouvent près des Ksours et sur les contraintes que rencontre l'opération de mise en place de nouvelles palmeraies ?

Dans les régions sahariennes, l'agriculture se distingue par deux systèmes agricoles :

1. Les anciens systèmes agricoles, ou l'agriculture dans les anciennes palmeraies, qui sont l'objet d'une dégradation importante et qui impliquent l'intervention de l'Etat par un soutien aux agriculteurs pour des impératifs écologiques, sociaux, économiques et culturels.
2. Le nouveau système agricole ou les nouvelles palmeraies qui sont créées dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles et des différents programmes de développement. Deux types d'agriculture peuvent être distingués dans ces nouveaux espaces : le premier type à travers l'extension des palmeraies qui a donné naissance à une agriculture « périurbaine » ou encore petite mise en valeur parce que constitué de petites et moyennes exploitations, le deuxième type que l'on qualifie de grande mise en valeur à travers de vastes programmes de concession.

\* Laboratoire de protection des écosystèmes sahariens. Université Kasdi Merbah Ouargla.

\*\* Laboratoire: "Université, Entreprise et Développement Local Durable", Université Kasdi Merbah - Ouargla

## 1. Réhabilitation des anciennes palmeraies :

Les causes et les facteurs qui sont à l'origine de la dégradation des anciennes oasis sont autant plus diverses que les différences notables qu'elles présentent en fonction des différentes régions agro écologiques, même si nous observons souvent certaines similitudes de situations.

A cet égard, les anciennes oasis se différencient par les contraintes qui entravent leur développement et les facteurs caractéristiques de leur dégradation, comme il se présente plusieurs niveaux de dégradation des écosystèmes qu'il s'agit de classifier et d'hierarchiser.

Pour notre part, nous formulerons dans ce sens, des hypothèses fortes qui nous paraissent les plus communes aux oasis du Sud algérien pour expliquer les principales raisons de ce déséquilibre écologique.

1) ***Les mutations profondes qu'a subi la société oasienne dans sa dimension sociale, économique et culturelle ont eu des conséquences très importantes sur le rôle de la palmeraie pour l'Homme oasien.*** Du rôle écologique d'adoucissement de climat, de résidence secondaire pour le Ksourien où il passe une grande partie de son temps et de source de revenu et de produits alimentaires et artisanaux, ces mutations sont en train de conférer à cette palmeraie le seul rôle économique qu'elle n'arrive d'ailleurs pas à remplir à cause de son manque de rentabilité.

2) ***Les causes communes rencontrées par ces oasis qui se trouvent dans ou près des agglomérations importantes sont d'origine anthropique.*** L'Homme est l'élément le plus déterminant dans cette dégradation de par son action directe sur le milieu ou indirectement de par la nature de ses activités.

Les contraintes les plus assujettissantes tournent généralement autour de :

- La question du foncier agricole : propriété excessivement morcelée. A titre d'exemple, des études menées sur la palmeraie d'El Ksar de Ouargla ont fait ressortir que 53,33 % des exploitations sont dans l'indivision (BOUZID K., 2006) et la taille moyenne de l'exploitation est de 0.31 ha (IDDER T., 2005). Sur un total de 125 579 exploitations pour les neufs wilayas du Sud, 41 629 exploitations ont une superficie inférieure à 0,5 hectares et 65 907 exploitations (soit 52%) ont une superficie inférieure à 1 hectare.

- L'abandon de l'exploitation qui est la conséquence d'une conjugaison de plusieurs facteurs : baisse des rendements, vieillissement de la main d'œuvre, infestation par les plantes adventices, exode agricole, ....

- Le problème de la gestion des l'eau : les palmeraies de Ouargla et du Souf sont confrontées au phénomène presque insoluble de la remontée des eaux. Dans le Touat et le Gourara c'est le problème de tarissement des foggaras qui est devenu le problème le plus contraignant. A cela, il faudrait ajouter le problème de drainage des eaux qui se pose en termes de mauvais fonctionnements (principaux et ou secondaires) voire d'absence des drains.

3) ***La pression démographique exercée dans les grandes agglomérations*** (certaines villes sahariennes dont devenues de véritables mégapoles, on compte 6 villes de plus de 200 000 habitants) sur l'espace oasien et le fort accroissement démographique, faute d'aménagement approprié ne peut que déboucher sur un amenuisement du couvert végétal au profit d'une urbanisation souvent anarchique.

4) ***Dans les oasis qui entourent les petites agglomérations et qui sont généralement moins anciennes, l'origine de la dégradation provient surtout de l'exode agricole,*** du vieillissement de la main d'œuvre et d'autres raisons beaucoup plus d'ordre écologique que socio-économique. L'exode agricole pourrait avoir pourtant avoir un effet bénéfique si les revenus extra agricoles étaient réinvestis dans la palmeraie, ce qui n'est souvent pas le cas dans le sens où ces revenus servent uniquement de complément pour le budget de la famille.

Les actions de développement dans ces espaces oasiens se distinguent par des opérations ponctuelles qui se limitent à la rénovation des drains, des campagnes de traitement phytosanitaires sans effets notables sur la production, et des actions en matière de gestion de l'irrigation qui n'ont qu'une portée limitée. Il est vrai que la contrainte du foncier agricole, du statut de propriété et le *conservatisme* qui caractérise la société oasienne ne favorisent pas la réorganisation structurelle des exploitations. Mais tant que l'approche de développement qui est appliquée aujourd'hui ne cadre pas avec les attentes des agriculteurs et ne les fait pas participer au niveau de la conception et de la mise en œuvre des programmes, les objectifs ne seront que partiellement atteints.

## **2 : L'aménagement des nouvelles palmeraies ou de nouveaux espaces agricoles oasiens :**

L'expérience des programmes de mise en valeur dans les régions sahariennes, en dépit du fait qu'ils n'aient pas atteint entièrement les objectifs tracés, reste très riche en enseignements. En effet, les différents réajustements apportés, à chaque élaboration d'un nouveau programme seraient susceptibles de nous éclairer davantage sur les raisons des échecs précédents.

La mise en valeur a permis d'étendre la superficie cultivée dans les régions sahariennes d'environ 44 000 hectares en l'espace d'un peu plus d'une décennie (1988 à 2002) soit un taux d'accroissement de 84%.

Il serait donc judicieux d'orienter les investigations vers les raisons du manque de réussite dans ces programmes et du manque d'adhésion des agriculteurs aux différentes opérations. L'abandon de nombreuses exploitations équipées et aménagées au frais de l'Etat témoignent du manque d'adhésion des candidats à la mise en valeur, de l'inadéquation des options choisies ou de du mauvais choix du profil de ces candidats. Toujours est-il, les images de nouvelles plantations qui dépérissent ou de *cadavres* de pivots qui jonchent des exploitations qui se sont reconverties en d'autres systèmes expriment certains mauvais choix et options dans cette politique de mise en valeur agricole.

Nous assistons à deux types de mise en valeur agricole. Une agriculture paysanne où les agriculteurs ont défriché des terres publiques de leur propre choix espérant la régularisation ou ont demandé et obtenu des lots planifiés dans le cadre d'aménagements de par les pouvoirs publics de périmètres de mise en valeur. Ils agissent individuellement ou en coopératives, généralement de structure familiale pour accéder au soutien de l'Etat. C'est le type : petite entreprise, et c'est ce choix qui a été privilégié au départ.

La détermination des périmètres de mise en valeur repose sur plusieurs critères qui sont principalement les ressources en eau disponibles et leur qualité, la localisation géographique ou l'importance des centres urbains avoisinants et la proximité par rapport au marché.

Dans une période plus récente, un plus grand intérêt a été accordé à une deuxième forme de mise en valeur. Elle repose sur une agriculture capitaliste sur des exploitations de moyenne et grande taille et reposant parfois sur des systèmes de production céréaliers.

Les chiffres contradictoires avancées par les structures techniques, administratives et de développement concernant les terres attribuées et les terres réellement mises en valeur nous incitent à plus de prudence quant à la portée de cette opération dans les régions sahariennes. Selon un premier bilan établi par le Commissariat au Développement de l'Agriculture dans les Régions Sahariennes ( ) ; environ 260 000 hectares ont été attribués à 40 130 attributaires, dont seulement 78 450 hectares ont été mis en valeur (soit un taux de 30%). Cet écart témoigne des difficultés certaines pour la réalisation de la politique de mise en valeur agricole dans les régions sahariennes. Les lourds investissements qu'exigent l'aménagement des sols, la réalisation des forages, de

l'électrification et la réalisation des pistes nécessitent l'intervention de l'Etat. Ceci témoigne aussi des conditions difficiles dans lesquelles les agriculteurs tentent de mettre en valeur des terres.

Les causes les plus plausibles qui expliquent les insuffisances observées dans les actions d'intervention des pouvoirs publics et leur manque d'efficacité sont principalement :

a) ***Les stratégies élaborées par les pouvoirs publics ne cadrent pas avec les attentes des oasiens.*** A titre d'exemple, la mise en place des périmètres céréaliers ont connu un échec, alors que pour la phoeniciculture, il y a plus ou moins plus de réussite et d'engouement des oasiens pour cette option qui est sans doute le palliatif qui leur permet de reconstituer le patrimoine des anciennes oasis qui est menacé d'une importante dégradation. En fait, il s'agit d'un mauvais choix des systèmes de production à promouvoir, mais ceci reste conditionné par les choix stratégiques de la politique nationale qui a elle-même subi d'importantes transformations ces deux dernières décennies. (BOUAMMAR B., 2000)

Les modèles d'exploitations préconisées se sont avérés inadaptés à la réalité dans la mesure où l'on assiste à une reconfiguration parfois radicale des systèmes de production. L'échec de l'introduction du système de production céréaliers (selon le modèle importé des Etats-Unis d'Amérique), la reconversion progressive de la plasticulture dans les bassins de production phoenicicole dans les Ziban (AOUIDANE A., 2008), les entraves du développement de la tomate industrielle dans le Touat sont autant d'indicateurs des incohérences des modèles d'exploitations que les pouvoirs publics ont voulu promouvoir.

Le choix du profil des candidats à la mise en valeur répond à des objectifs de résorption de chômage ne cadre pas avec l'objectif de durabilité de l'exploitation agricole. Nous avons constaté de nombreux cas d'abandon des exploitations en raison du manque de moyens financiers pour faire face à des charges d'exploitations. L'exploitation pourtant complètement aménagée et équipée (pour la petite exploitation : plantation d'un hectare de palmiers, un hectare équipée en serres, et entièrement équipée). L'affectation de ces exploitations à des chômeurs qui ne disposent pas de ressources financières (parfois même pas de quoi payer la facture d'électricité) s'est avérée un fiasco dans la mesure où généralement, l'exploitation est soit abandonnée soit louée à des tiers. Parfois c'est l'aptitude du candidat à la mise en valeur qui est remise en cause, car il ne dispose pas de l'expérience ou de la compétence nécessaire.

b) ***Pour la mise en œuvre de ces programmes, les pouvoirs publics ont utilisé des moyens inadaptés*** par rapport à la réalité du milieu oasien (appui à la production, vulgarisation, politique de subvention, choix des sites...). Le cloisonnement de ces structures ou leur manque de coordination n'a fait qu'accentuer le manque d'efficacité dans la réalisation des différents programmes et dans les opérations d'intervention sur le milieu agricole d'une manière générale. La récente période a vu la « cession » de certains établissements de Formation et de Recherche (à l'exemple de l'Institut de Formation Supérieure en agronomie Saharienne, ex. ITAS) au Ministère de l'enseignement supérieur et au Ministère de la formation professionnelle, ce qui à notre sens a accentué son cloisonnement par rapport aux différentes institutions d'encadrement du secteur agricole. Le CDARS qui pendant longtemps constituait le cadre institutionnel de conception et de réalisation des programmes de développement et dont les cadres ont accumulé une expérience inestimable s'est vu *supplanté* par la GCA et la confusion des missions de chaque institution s'est davantage aggravée.

c) ***La conception du développement agricole et du développement rural n'est pas adaptée au milieu oasien*** et de ce fait, des concepts et des notions qui sont produites pour « un ailleurs » que le milieu oasien ne peuvent être des outils appropriés pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement. En outre, et même dans les régions sahariennes, il existe une diversité assez importante pour éviter de considérer que l'espace saharien présente une homogénéité et qu'il faudrait dans ce sens adopter les mêmes approches des problèmes de l'agriculture saharienne.

## Conclusion :

L'histoire des agricultures développées nous enseigne que la modernisation des structures et des modes de production a été orientée et soutenue par l'Etat. Même dans les politiques les plus libérales, on a toujours tordu le cou au saint principe libéraliste pour le secteur agricole et les larges subventions publiques ont toujours caractérisé ce secteur. Cette histoire nous enseigne aussi que le progrès agricole passe par une concentration du foncier agricole et la promotion de la grande exploitation agricole synonyme de progrès technique et d'innovation. Ce processus d'évolution de l'agriculture saharienne a sérieusement menacé l'exploitation agricole familiale qui continue à être la garante de la préservation des terroirs et le moyen le plus approprié de fixation des populations rurales.

C'est en premier lieu le critère de taille qui conditionne le niveau de revenu de l'agriculteur même s'il est largement admis que d'autres paramètres tels que la fertilité des sols, les systèmes de cultures et les moyens financiers mis en oeuvre interviennent aussi dans la détermination de ce revenu. Comme il est aussi admis que le niveau de surface optimale constitue le noyau essentiel sur lequel repose une politique agricole. Dans les régions sahariennes, le nombre élevé de petites exploitations établit la vulnérabilité de l'agriculture saharienne. Il est cependant difficile de définir le niveau de surface optimale, en fonction du système de culture, qui permet une viabilité économique et sociale.

Le Développement agricole dans les régions sahariennes doit s'articuler autour de trois niveaux d'intervention la petite, la moyenne et la grande exploitation. Il y a urgence à promouvoir la petite exploitation familiale oasisienne qui est la garante de l'équilibre écologique et social des oasis ainsi que l'exploitation familiale moyenne (que ce soit dans l'ancien système agricole ou dans les nouveaux périmètres de mise en valeur agricole). Ce type d'exploitation doit constituer une étape transitoire entre l'exploitation vivrière et la grande exploitation. On doit dans ce sens agir sur les conditions qui bloquent ou limitent son développement.

En deuxième lieu il faut promouvoir la grande exploitation qui reposerait sur l'agriculture et de type intensif et qui serait apte à réaliser une substitution des importations et à réduire la dépendance alimentaire du pays. Mais cette option, si elle n'est pas accompagnée d'une politique de promotion des industries en amont et en aval de la production (promotion de filière) ne fera que déplacer la dépendance vers une importation des intrants agricoles. Il s'agit donc de développer les avantages comparatifs et les avantages compétitifs, en restant dans une logique de production locale.

Il y a lieu de réunir les moyens nécessaires en vue d'améliorer les rendements agricoles en introduisant des itinéraires techniques plus efficaces qui assurent une meilleure rentabilité. Comme il y a urgence à adapter le système de Recherche en disposant de terrain d'application des innovations. Comme il faut adapter les institutions de financement et de crédit aux exigences du monde agricole en rendant plus fluides le crédit agricole. Mais ceci ne saurait se faire sans un cadre juridique adéquat qui ne pénaliserait pas la banque ou la mutualité agricole et qui rendrait plus transparentes les opérations de crédit. Le développement de l'agriculture passerait aussi par la une réforme de l'appareil de vulgarisation et de la séparation de la mission administrative qui est assigné à l'agent de vulgarisation qui pour qu'il se consacre entièrement à la tâche qui est la sienne.

**Référence :**

AOUIDANE A., 2008. **Etude de la dynamique agricole dans la région des Ziban : cas d'étude d'El Ghrous.** Mémoire de magister en agronomie saharienne – gestion des agro systèmes sahariens. Université Kasdi Merbah Ouargla. P.143

BOUAMMAR B., 2000. **Les effets des changements de l'environnement économique et leurs impacts sur la rentabilité économique et financière des nouvelles exploitations agricoles oasiennes phoenicicoles et céréalières et sur leur devenir : cas de la région de Ouargla.** Mémoire de magister. INA d'El Harrach. Alger. P. 128

BOUZIDE K., 2006. **La question du foncier agricole dans la palmeraie d'El Ksar de Ouargla.** Mémoire d'ingénieur en agronomie saharienne. Université Kasdi Merbah. Ouargla. P.69

CHAOUCH SAIDA. 2006. **Développement agricole durable au Sahara. Nouvelles technologies et mutations socio économiques : cas de la région de Ouargla.** Thèse de Doctorat Université Aix-Marseille P. 389

IDDER T. 2005 **Contribution à l'étude des principaux facteurs de dégradation de l'oasis du ksar de Ouargla.** Mémoire d'ingénieur en agronomie saharienne. Université Kasdi Merbah. Ouargla. P.79

ZENKHRI S. 2002. **L'agriculture saharienne : situation actuelle et perspectives.** Séminaire international sur le développement de l'agriculture saharienne comme alternative aux ressources épuisables. Biskra. 2002.